

La Cité des Loisirs impose une tarification aux skieurs de fond

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE - Après avoir fonctionné gratuitement depuis 1975, la Cité des Loisirs de Drummondville a décidé d'appliquer, à compter du 26 décembre, une tarification pour les milliers de skieurs de fond qui s'y rendent.

"C'est une question de rentabilité, maintient le président de la corporation, M. Clément Bernard, mais aussi d'offrir de meilleurs services à la population". Il en coûtera dorénavant 2 \$ par jour par usager de plus de 13 ans ou 10 \$ pour un laissez-passer de saison. Pour une famille, un laissez-passer de 25 \$ sera en vigueur.

Pour M. Michel Viens, le nouveau directeur général de la Cité, il s'agit d'un prix d'entrée très compétitif, si l'on tient compte de la multitude et de la qualité des services offerts à la Cité.

En effet, ajoute M. Viens, les amateurs de neige peuvent profiter de 25 kilomètres de pistes balisées et entretenues. On retrouve également une salle de fartage, une cafétéria moderne construite il y a un an seulement, de nombreux équipements, la location de skis, du matériel, des services de santé et d'urgence, la possibilité de forfaits et ainsi de suite. Son stationnement peut accueillir plus de 200 voitures.

Accessibilité

Selon le président Clément Bernard, les programmes subventionnés et les frais recueillis lors des camps de loisirs, ne suffisent plus à conserver la Base en opération. "Si la population est bien informée, ajoute-t-il, je suis assuré qu'elle comprendra qu'avec les tarifs qu'on demande, on ne fait pas d'argent et que ce loisir reste accessible à la majorité".

Fondée en 1975, la base de plein air Cité des Loisirs est issue de la coordination de plusieurs organismes du milieu, dont la Commission scolaire, la ville de Drummondville, le Cégep, la Municipalité régionale de comté et autres organismes du milieu. Pendant la saison hivernale 1987-88, elle a calculé pas moins de 35,000 entrées sur le site. Sise à

moins de cinq kilomètres du centre-ville, la Base reçoit aussi des groupes d'étudiants, des personnes de l'âge d'or et des groupes pour de nombreuses activités hivernales, dont la raquette, le patinage et même la glissade. C'est pratiquement le seul centre récréatif du genre dans les environs de Drummondville, une région dépourvue de montagnes et même de collines. Une seule des sept pistes, de la Saute-mouton, comprend quelques pentes; les autres se retrouvent surtout en terrain presque plat.

Selon Mme Denise Beaudoin,

secrétaire-comptable de la Cité des Loisirs, personne ne s'est plaint de la nouvelle tarification. Certains se sont même demandé comment il se fait qu'elle n'ait pas été imposée plus tôt.

Le Cité des Loisirs emploie quatre personnes à temps plein et quatre animateurs occasionnels. En saison hivernale, le personnel s'élève à 16 employés, mais en été, alors que beaucoup des camps et des activités de nature y sont tenues, le nombre d'emplois grimpe à une cinquantaine.



Avant que ne débute la saison hivernale à la Cité des Loisirs de Drummondville, Jean-Noël Poirier, intendand à l'entretien, pose et nettoie les vitres de la cafétéria.

Jeunes Entreprises: expérience très positive pour 2 étudiantes de Thetford

par **Pierre SÉVIGNY**
THETFORD MINES - Étudiantes en cinquième secondaire à l'école polyvalente de Thetford Mines, Kathleen Bernatchez et Sandra Napky vivent présentement une merveilleuse expérience du monde des affaires et ce, grâce au programme Jeunes Entreprises.

En effet, depuis octobre dernier, ces deux adolescentes ne ménagent aucun effort pour mener à bien la destinée de la mini-entreprise qu'elles ont fondée en compagnie de 20 autres étudiants. Dans un premier temps, les jeunes ont formé officiellement leur corporation, notamment en vendant 99 actions à raison de 2 \$ l'unité. Ils ont ensuite formé un conseil d'administration où Kathleen et Sandra occupent des fonctions importantes, étant respectivement vice-présidente au marketing et vice-présidente à l'administration.

Produit amélioré

Après plusieurs heures de réflexion et de discussion, les partenaires de la mini-entreprise ont finalement décidé d'offrir un produit amélioré au regard de ce qui existe déjà sur le marché, soit un accroche-tout. A l'origine, le nouveau produit ne devait être qu'un support à ski (d'où le nom de la compagnie) mais après sa conception, les jeunes ont réalisé qu'il pouvait facilement servir à d'autres fins.

Avec le slogan "pensez pratique", les membres de la mini-entreprise anticipent vendre 500 exemplaires de l'accroche-tout d'ici le printemps prochain et faire des profits nets de l'ordre de 1,225 \$. Et, déjà, les deux modèles (noir ou vernis naturel) ont trouvé preneur auprès d'une cinquantaine de personnes. Les deux vice-présidentes croient en la qualité de leur produit. Elles en sont très fières et aussi très convaincantes pour le vendre, l'auteur de ces lignes en sait quelque chose...

11 partenaires

Aujourd'hui, la mini-entrepr...

Après-Ski ne regroupe plus que 11 partenaires dont cinq sont affectés spécifiquement à la production. Malgré les importantes déficiences, Kathleen et Sandra sont confiantes d'atteindre les objectifs et soutiennent que l'expérience vécue jusqu'à présent est très positive.

Les deux adolescentes sont particulièrement heureuses de pouvoir acquérir des connaissances pratiques sur le fonctionne...

ment d'une entreprise. "Nous vivons vraiment les étapes d'une compagnie, mais à une échelle plus petite, et cette expérience nous donne une bonne base pour se partir possiblement en affaire, après nos études." Pour Kathleen, qui hésite encore quant à l'option à privilégier pour le cégep l'an prochain, cette belle aventure l'aide à trouver des réponses. Quant à Sandra, elle songe à se diriger en administration et sa implication dans la mini-entreprise lui permet de vérifier la justesse de son choix futur.

Les jeunes entrepreneurs bénéficient des services de conseillers qui les aident à prendre les décisions et qui participent

même aux travaux de production. "Nous sommes très heureux de l'aide reçue par ces conseillers qui sont très disponibles. Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaites de l'expérience vécue. C'est super intéressant," de déclarer les deux futures femmes d'affaires.

La région de l'Amiante regroupe quatre autres mini-entreprises: O'Sec à la polyvalente de Black Lake produit des serviettes de bain; Discoufou de la polyvalente de Disraëli offre des foulards; SacKik et la Chandailerie de la polyvalente de Thetford Mines sont respectivement spécialisées dans la fabrication de sac à dos et chandail.



Respectivement vice-présidente au marketing et vice-présidente à l'administration pour la mini-entreprise Après-Ski, Kathleen Bernatchez et Sandra Napky sont très fières de leur produit, un accroche-tout.

...en bref

• Cap des 9 millions \$

La municipalité de Grantham-Ouest vient de dépasser le cap des 9 millions \$ en permis de construction pour 1988, ce qui est sensiblement inférieur aux 14

• La noce au festival

Le cérémonial nuptial et la noce seront les thèmes du 8ième Festival mondial de folklore qui aura lieu du 6 au 16 juillet 1989, annonce Mme Angèle Nadeau-Juhasz, présidente de l'événement.

• Jours de tournage

A propos du Village d'antan, les producteurs de la série télévisée Entre chien et loup y passent deux jours en décembre pour enregistrer la messe de minuit à

• Période prolongée

DRUMMONDVILLE - La Commission scolaire des Chênes avise les personnes intéressées par le concours de cadet sommelier, que la période d'inscription est prolongée jusqu'au 13 jan-

• Subvention à une étude

La Caisse populaire Desjardins de Drummondville vient de verser une subvention de 800 \$ à l'école St-Joseph pour la confection d'un rapport sur les com-

millions \$ de l'an dernier à pareille époque. Le nombre de nouveaux logements est aussi moins élevé: 141 cette année contre 195 l'an dernier.

Les pays participants seront invités à faire connaître leurs coutumes nuptiales folkloriques par des chants, danses et costumes appropriés.

l'ancienne, enregistrement qui sera incorporé dans la populaire série. C'est ce que fait savoir le directeur-général du Village, M. Claude Verrier.

vier, parce que plusieurs commissions scolaires n'ont pas pu fournir leurs formulaires d'inscription à la date antérieurement fixée.

munications au service des enfants, des parents et des éducateurs pour que tous comprennent ce que vit l'enfant à l'école ou en rapport avec l'école.

Un procès pour agression sexuelle reporté au 30 mars

THETFORD MINES (PS) - C'est au jeudi 30 mars 1989, que le juge Marc Choquette de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, du district judiciaire de Frontenac a fixé la tenue des procès de deux individus de la région de Thetford Mines, accusés d'agression sexuelle et de bris de probation.

Serge Lessard, 25 ans, de Ste-Anne-du-Lac, et André Lemay, 22 ans, de Thetford Mines, ont subi leurs enquêtes préliminaires hier au Palais de justice de Thetford Mines et ont opté pour

subir un procès devant un juge seul.

Ces deux prévenus font face à la justice en rapport avec des événements survenus à la fin du mois d'octobre, dans un chalet situé en bordure du lac du Huit. Ils auraient rencontré leur victime au cours de la journée dans un débit de boisson avant de commettre une agression sexuelle en début de soirée.

Le magistrat a émis une ordonnance de non-publication en rapport avec les témoignages entendus lors de l'enquête préliminaire.

Trois étudiants de Drummondville touchent une bourse de 500 \$

DRUMMONDVILLE - Trois étudiants, sociétaires de la Caisse populaire Desjardins de Drummondville, viennent de se voir décerner une bourse de 500 \$ chacun.

Ce sont Sylvie Lacharité, étudiante en adaptation scolaire à l'Université de Sherbrooke, Sophie Paillé, en études françaises à l'UQTR et Michel Loignon, en génie mécanique à la Polytechnique de Montréal.

Le parc de Frontenac a besoin de crédits additionnels

par **Pierre SÉVIGNY**
THETFORD MINES - Pour terminer le développement à moyen terme du parc de Frontenac, selon le plan directeur, il faudrait absolument obtenir des crédits additionnels de la part du Conseil du trésor.

C'est ce qu'a précisé à La Tribune le directeur régional de l'Estrée au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), Pierre Boisvenu, lorsqu'invité à commenter l'information voulant qu'une telle demande soit effectivement acheminée aux instances gouvernementales et ce, dans le cadre d'un projet qui favoriserait particulièrement quatre parcs du Québec, dont celui aménagé aux abords du Grand lac St-François.

Dans un premier temps, M. Boisvenu a soutenu qu'aucun plan triennal n'avait été élaboré dans ce sens, si ce n'est que les gestionnaires du MLCP ont effectué récemment une analyse en terme de besoins économiques, pour favoriser le développement et la consolidation du réseau des parcs. Selon lui, aucune décision n'a encore été arrêtée quant à l'éventuel dépôt d'une demande au Conseil du trésor. Mais, dit-il, il est évident que le gouvernement devra injecter des argents supplém-

entaires, si les décisions tendent à favoriser le développement et la consolidation des parcs comme les plans directeurs le prévoient pour les quatre ou cinq prochaines années.

M. Boisvenu affirme que le parc de Frontenac serait l'un des endroits favorisés, advenant un aboutissement heureux du dossier. Il se dit conscient que l'ajout d'argent est nécessaire pour développer ce parc en conformité avec le plan directeur. Mais, il répète qu'aucune décision n'a encore été prise quant au dépôt éventuel d'une demande de crédits additionnels.

Entre temps, le directeur régional entend poursuivre son travail de collaboration avec le Comité des orientations du parc de Frontenac. Précisant que cette structure est particulière, voire unique au Québec, M. Boisvenu précise qu'il essaie de donner le maximum d'appui. "Les membres du comité ont des ambitions que nous trouvons très positives et nous ne voulons pas les décourager," de commenter M. Boisvenu.

Répartition des dépenses pour 89 approuvée à la MRC d'Arthabaska

VICTORIAVILLE (MC) - La répartition des dépenses non-subventionnées pour 1989 entre les municipalités de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska a été adoptée sans trop de heurt, contrairement à l'an dernier.

Seul le maire de St-Albert-de-Warwick, Jean-Marie Landry, a remis en question l'actuel mode de répartition, mais les maires ont finalement écarté sa proposition pour reconduire le mode de répartition approuvé pour l'exercice 1988, lors la dernière réunion du conseil des maires mercredi soir.

Selon la formule retenue, les trois villes, Victoriaville, Arthabaska et Warwick, paient environ le tiers de l'ensemble des dépenses administratives. En outre, chaque ville paie le salaire de son représentant. Sur des dépenses

administratives de 139,880 \$ en 1989, Victoriaville payera 28,900 \$.

Selon la richesse foncière, les 28 autres municipalités se partagent l'autre tranche des dépenses administratives ainsi que les dépenses d'évaluation, réalisées uniquement pour les petites localités, et les frais pour les élus présents aux réunions de la MRC.

L'an dernier, des petites localités étaient presque parvenues à faire entrer en application un autre mode de calcul des quotes-parts, qui aurait provoqué des déboursés encore plus importants aux villes. Celles-ci déboursaient très peu à venir jusqu'à l'an dernier. L'affrontement entre les villes et les petites localités avaient entraîné le conseil des maires au bord de l'éclatement, avant qu'un compromis de dernière heure soit accepté.

Les Victoriavillois moins taxés mais plus endettés

VICTORIAVILLE (MC) - Les Victoriavillois sont moins taxés que la moyenne de 67 villes de plus de 10,000 habitants au Québec. En contre-partie, ils sont cependant plus endettés.

Telles sont les deux constatations qui se dégagent d'un tableau de la situation financière et fiscale de 67 villes du Québec, que vient de publier un hebdomadaire financier.

Sur la base des données de 1987 et d'une population de 22,500 habitants à Victoriaville, il est mentionné que les revenus de la taxe foncière per capita s'établissent à 309 \$ à Victoriaville, contre 483 \$ en moyenne au Québec. Victoriaville affiche le neuvième plus bas montant de taxe foncière per capita sur 67 villes.

Mieux encore, Victoriaville se classe au cinquième rang pour le plus bas montant de taxe foncière avec 26%, si l'on exclut les secteurs commercial et industriel. La moyenne provinciale à ce moment est de 424 \$.

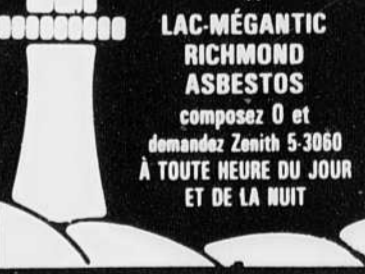
Peu taxés donc, les citoyens de Victoriaville ont cependant un niveau d'endettement supérieur à la moyenne des autres villes. Ainsi, la dette per capita à Victoriaville est de 1,157 \$, contre une moyenne per capita pour les 67 villes de 976 \$.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Woodson



Vol au couteau à la sortie d'une banque

DRUMMONDVILLE - Un vol qualifié a été commis sur l'heure du midi hier, dans le mail des Galeries Drummond.

Un homme a brandi un couteau sous la gorge d'une femme qui sortait d'une succursale bancaire et l'a forcée à lui remettre les 400 \$ en argent qu'elle portait.

Une enquête a été entreprise par la Sûreté municipale de Drummondville.

SEARS **Centre d'optique**

RABAIS
20% à 60%

Sur une sélection de montures mode.
 Hâtez-vous pour un meilleur choix!

DE PLUS, RABAIS 50% SUR TOUTES LES MONTURES POUR LES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS.

Offre valide jusqu'au 31 décembre 1988.
 Aucun autre rabais ou escompte avec cette offre.
 Demandez les détails de cette offre au centre d'optique Sears.

SEARS
 vous en avez pour votre argent...et plus

Sherbrooke, Carrefour de l'Estrée, 563-9440.
 Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc. 45874

SPORTS

Trois événements pour souligner le 25e...

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — Le comité ad hoc formé pour préparer les manifestations hors-glace à l'occasion du 25e anniversaire du Tournoi international de hockey Midget de Drummondville avait plusieurs idées en tête mais il a dû se limiter à trois activités principales, soit la soirée vins et fromages qui accueillera près de 800 convives, l'exposition-souvenir de l'histoire du tournoi au Centre culturel et la création de sculptures sur neige aux abords du Centre Marcel-Dionne.

"Nous avons plusieurs projets sur papier. Cependant, à la suite de certaines rencontres avec les gens du milieu et les autorités municipales, nous nous sommes tenus à ces trois événements car le tournoi ne peut assumer seul certains risques financiers," d'admettre le responsable des festivités du 25e et ex-président du tournoi en 86 et 87, Yves Lecours.

Il faudra apprendre quelques mots de russe ou encore que l'équipe soviétique soit accompagnée d'un bon interprète lors de ce 25e tournoi, car il sera sûrement intéressant de réaliser une entrevue avec l'instructeur-adjoint de cette formation qui est Sergei Guimae, un ex-membre de l'équipe nationale de l'URSS.

Implanté depuis quelques années, la formule du laissez-passer valable pour la durée du tournoi, soit pour 12 jours, reviendra encore une fois pour la compétition qui se déroulera du 25 janvier au 5 février 89. Ce laissez-passer, au coût de 25 \$, donnera accès au Centre Marcel-Dionne pour toute la durée du tournoi. La venue d'équipes de la Russie et de la Tchécoslovaquie en feront sûrement un cadeau des Fêtes très apprécié des amateurs de hockey.

Dans le cadre du 25e anniversaire du Centre Marcel-Dionne, inauguré le 8 décembre 1963, sera tenu le premier "Festival novice Marcel-Yvon, les 26, 27 et 28 décembre sur la patinoire de l'amphithéâtre de la rue Cockburn. Cette compétition, instaurée en hommage à ce bâtisseur de la section novice du hockey mineur local et président du 25e tournoi international Midget, sera non-fédérée et acceptera un total de 30 équipes en catégories "débutants I (5 et 6 ans) et débutants II (7 ans). "Ces jeunes sont plaisants à voir jouer car ils y vont (pour Yvon, a-t-il peut-être pensé) pour s'amuser," a déclaré celui qui est toujours coordonnateur de cette division. Très occupé ce Marcel. On se demande même s'il n'est simplement pas employé à temps partiel comme ingénieur chez Hamel, Beaulieu et Associés.

Le service aquatique du Centre culturel annonce une modification à son horaire régulier du bain libre pour le temps des Fêtes. Il y aura donc des bains libres tous les après-midi à compter du 23 décembre et ce jusqu'au 8 janvier inclusivement. Les bains de soirée seront réservés pour les adultes ou aux bains en longueur, à l'exception du vendredi et du samedi où il y aura des bains pour tous.

Toujours concernant le même sujet, la prochaine session de cours de natation du service aquatique débutera le 27 janvier et sera d'une durée de six semaines seulement. C'est donc dire que les 12 périodes de cours seront données à raison de deux fois par semaine. La période d'inscription est présentement ouverte et se prolongera jusqu'au 25 janvier inclusivement. Le coût est de 20 \$ pour les enfants et de 35 \$ pour les adultes. Les frais de cours de bébés-nageurs sont fixés à 25 \$. Les membres du service aquatique peuvent bénéficier d'un rabais de 20 pour cent mais les non-résidents de Drummondville devront défrayer un supplément de 15 \$.

C'est demain soir qu'aura lieu la prochaine compétition de pétanque au bouledrome St-Cyrille. Les inscriptions seront prises entre 18h30 et 19h30. Tous les joueurs seront tirés à la pige lors de ce tournoi de la Présidente, Mme Vallières, doté d'une bourse de 100 \$, plus la mise habituelle des joueurs. La tripléte formée de Réjean Champagne, Monique Champagne et Marcel Lapointe est sortie gagnante du tournoi du 3 décembre dernier commandité par Robert Verrier et Fils Ltée. Pas moins de 93 adeptes ont pris part à cette rencontre.

Bordeleau, Perreault et Dubé: une lutte à finir

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE — La course entre le Titan de Laval, les Drapeurs de Trois-Rivières et les Tigres de Victoriaville pour la première place de la Ligue de hockey junior majeur du Québec est toujours aussi fébrile.

Le Titan de Laval mène présentement cette lutte avec une priorité de deux points seulement sur les Drapeurs et de trois points sur les Tigres. Toutefois, les Drapeurs et les Tigres ont respectivement un et trois matches en mains sur les tenants de la première position.

Cette course revêt également une grande importance pour les trois entraîneurs en lice, Paulin Bordeleau du Titan, Dany Dubé des Drapeurs et Gilbert Perreault des Tigres pour le Défi des étoiles, un match qui sera disputé au Forum de Montréal le 24 janvier prochain entre les meilleurs

leurs joueurs du circuit Courteau et ceux de la Ligue de hockey de l'Ontario. L'équipe qui détient la première position après 35 matches (à la mi-saison du circuit Courteau) verra son entraîneur diriger l'équipe étoile de la Ligue junior majeure du Québec.

Le Titan de Laval, qui occupe le premier rang a déjà terminé ses 35 rencontres. Les Drapeurs de Trois-Rivières pourraient se retrouver ex-aequo en première place avec le Titan de Laval en gagnant leur joute ce soir à Saint-Jean. Les Tigres sont les mieux placés en détenant trois matches en poche contre les rivaux. Ils termineront cette folle course le 28 décembre et affronteront à deux reprises les Saguenéens de Chicoutimi. Ils entreprendront cette dernière ronde ce soir en visitant les Cataractes de Shawinigan.

Martin Leroux avec les Castors de Black Lake ?

BLACK LAKE (N.F.) — Accusant un retard de neuf points sur leurs plus proches rivaux, les Castors de Black Lake installés au dernier rang de la Ligue Junior AA de l'Estrie recevront deux fois en fin de semaine. Les Cougars de Warwick et le Royal de Lac-Mégantic se succéderont tour à tour à Black Lake ce soir et dimanche.

En cinq parties, les Castors n'ont inscrit aucun gain contre les Cougars, leurs adversaires de ce soir. Cependant, le pilote Francis Bonneville estime qu'après le match que les siens ont disputé en fin de semaine dernière contre ces mêmes Cougars, ils pourraient finir par avoir raison de ces derniers. "Il nous suffirait d'être plus chanceux, plus opportunistes. Chose certaine, j'ai hâte que nous en gagnions une à Black Lake ou nous n'avons qu'une nulle."

Selon Bonneville, il suffirait d'un ou deux gains pour que les siens retrouvent l'entrain et la confiance qui leur manquent. "Les joueurs sont stressés et à cause de cela, plus ils veulent bien faire, plus ils jouent mal."

Contre le Royal de Lac-Mégantic, les hommes de Francis Bonneville ont subi quatre échecs contre aucune victoire, si ce n'est un gain crédité par la ligue aux Castors en raison de l'inévitabilité d'un joueur du Royal.

Incidentement, encore hier soir, les Castors attendaient la décision du Royal quant à leur approbation au fait que les Castors puissent aligner Martin Leroux,

un ex-porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi et des Filons de l'Amiante. La direction des Castors a déjà obtenu l'assentiment des Cougars de Warwick, des Drapeurs de Trois-Rivières et du National de Cowansville.

Lorsque les Castors ont demandé l'autorisation à la Ligue d'aligner ce Thetfordois de 20 ans, les autorités concernées ont remis la décision entre les mains des directions d'équipes. Les Castors ont alors fait valoir le fait que leur territoire n'avait pas été agrandi contrairement aux autres formations et ils n'ont pas manqué de souligner leurs difficultés actuelles.

Du côté de Black Lake, on a bon espoir que le Royal répondra positivement en raison du fait que Lac-Mégantic aligne et a aligné dans le passé des joueurs provenant du territoire des Castors. Selon l'instructeur Francis Bonneville, la venue de Leroux avec les Castors pourraient inciter au moins un autre joueur à endosser l'uniforme rouge et or du Black Lake.

En zone neutre...

Le défenseur Pierre Marcoux commencera à purger ses trois parties de suspension... René Gagnon manque toujours à l'appel en raison d'une fracture à un pouce... Pascal Lessard pourrait bien rater la rencontre de ce soir... Dans les buts, Louis Roberge affrontera Warwick pendant que Charles Isabel fera face au Royal...

Ca va mal chez les Voltigeurs

Vestiaire ou infirmerie?

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — Comme dirait l'autre et sa bonne vieille expression: "Ca va mal à la shop" chez les Voltigeurs de Drummondville!

Et Jean Bégin, l'instructeur et gérant général de l'équipe n'a pas envie de rire. Loin de là.

En plus d'éprouver toutes les misères du monde à gagner sur la route et jouant du hockey peu satisfaisant devant leurs spectateurs, comble de malheur, le ves-

ce soir et attendent le Collège Français de Longueuil pour dimanche à 16 heures.

Avec Eric Tremblay qui n'est pas en mesure de reprendre son poste à la défense à cause d'un mal de dos, un autre défenseur Mario Mercier (lui aussi le dos après avoir longuement soigné une blessure à un genou) et l'attaquant Denis Leblanc (eh oui, le dos également) qui ne sont pas en pleine possession de leurs moyens, voilà que la défaite de mercredi à Laval a fait deux autres éclopés. Martin Bergeron (difficulté à respirer parce qu'il a encaissé un double-éclat dans le... dos) et Claude Boivin (une rondelle lui a arraché l'ongle d'un pouce et possiblement engendré une fracture).

Les Voltigeurs sont une ne peu plus sur le dos!

A travers ce bilan négatif, au moins une bonne nouvelle. L'arrière-garde Serge Anglehart a eu le feu vert de son médecin de Déroit et il a renoué avec la compétition mercredi à Laval.

"Et il a bien fait," a confirmé Bégin.

Les bouchées doubles

"Je ne voudrais sûrement pas vivre ce que vit actuellement Ron Lapointe des Nordiques, mais je commence à craindre les réactions. C'est vrai que nous jouons du mauvais hockey par les temps qui courent mais il ne faut pas oublier ce fléau de blessures."

"Les autres devront prendre les bouchées doubles. A Laval mercredi, deux des meilleurs joueurs du Titan, Dubois et Brisebois, n'étaient pas en uniforme mais ce sont d'autres qui ont pris la relève. Mes joueurs devront faire pareil. Le refrain est peut-être usé mais nous ne parvenons pas à jouer un bon match au com-



Eric Tremblay

ptaire de l'équipe, où il ne semble plus exister d'unité entre les joueurs, est en train de se transformer en infirmerie.

Ca s'annonce en effet très mal pour le week-end, alors que les Voltigeurs se rendent à Granby

plet. Encore hier (mercredi), une bonne première, une mauvaise deuxième avec trop de pénalités, des jeunes défenseurs surutilisés et une perte de momentum ont causé la défaite. C'est notre histoire. Que puis-je ajouter?" a-t-il expliqué.

Le pilote des Voltigeurs n'ose pas le crier trop fort mais il a hâte que la pause des Fêtes arrive.

"Mais il ne faut pas que mes joueurs pensent que le congé est arrivé. On a deux autres grosses parties avant cela et je les veux. S'il y en a qui pense que je vais accepter une fin de moitié de saison comme l'an passé (défaite de 7-0 à Chicoutimi juste après son départ pour Equipe Canada Junior), ils ont besoin de modifier

leurs plans car je ne prendrai tout simplement pas," a-t-il déclaré d'un ton ferme.

Transactions

C'est aujourd'hui 16 décembre, et jusqu'au 9 janvier, que se tient la troisième tranche des échanges dans le circuit Gilles-Courteau et il ne faudrait se surprendre que Bégin et ses adjoints du comité hockey, silencieux lors des deux premières périodes, soient plus actifs.

"Nous magasinons sérieusement cette fois-ci mais il n'a encore rien de bâclé. C'est certain que nous devons trouver de nouveaux éléments qui verront à reformer une unité dans cette équipe," a-t-il dit.

RESTAURANT FRANÇAIS
L'ÎLE DE FRANCE
Vos hôtes: Jean-Claude et Maité
DANS L'EST, FACE À JEAN COUTU

Réservez tôt
pour les Fêtes.

Licence
complète

24 DÉC.
Choix de
tables d'hôte
à partir de

14⁹⁵

448, rue King Est, Sherbrooke
J1G 1B5
Réservations:
822-1416

Ouvert tous les jours, sauf le lundi. Taxe et service en sus.

Pensez aussi à vos partys.

Table d'hôte

du midi à partir de **5⁵⁰** / du soir à partir de **14⁹⁵**
(dessert et café compris)

31 DÉC.

Crème de pleurottes
Mousse de saumon au
beurre blanc et langoustines
Filet de veau au Marsala ou
Tournedos Henri IV
Dessert maison
Café ou thé
pour

38⁵⁰

POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
du cinéma, un merveilleux
cadeau de divertissement

FAMOUS PLAYERS

Certificats-cadeaux disponibles dans tous les cinémas Famous Players

AVEUGLÉE PAR LE CHAGRIN,
OBSÉDÉE PAR LA VENGEANCE,
ELLE IRA JUSQU'AU BOUT DE SA RÉVOLTE.

OBSÉDÉE

V.F. de **OBSSESSED**

Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366

VEN.: 19h00, 21h15
SAM. DIM.: 13h00, 15h00, 17h00,
19h00, 21h15

Des esprits qui
vous feront craquer...
et rire aux larmes.

BILL MURRAY

FANTÔMES EN FÊTE

v.f. de: **SCROOGED**

Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366

VEN.: 19h15, 21h20
SAM. DIM.: 13h00, 15h05, 17h10,
19h15, 21h20

WALT DISNEY PICTURES
PRESENT

OLIVER et Compagnie

Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366

VEN.: 18h00
SAM. DIM.: 12h30, 14h00, 18h00

**"ÉTONNANT, PUISSANT.
CERTAINEMENT L'UN DES FILMS DE
L'ANNÉE DONT ON PARLERA LE PLUS"**

— Michael Medved, SNEAU PREVIEWS

"UN DRAME À VOUS COUPER LE SOUFFLE"

Une performance éclatante de Jodie Foster qui est tout simplement éblouissante. Il doit être en nomination pour un Oscar.
— Joel Siegel, ABC-TV

**"THE ACCUSED", UN EFFET QUI DURERA LONGTEMPS
APRÈS QUE VOUS AUREZ VU LE FILM.**

Ne manquez pas ce film. Foster... la performance d'une vie...
— Liz Braun, TORONTO SUN

KELLY MCGILLIS
JODIE FOSTER

APPEL à la JUSTICE

v.f. de: **THE ACCUSED**

Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366

VEN.: 19h20, 21h35
SAM. DIM.: 15h30, 19h20, 21h35